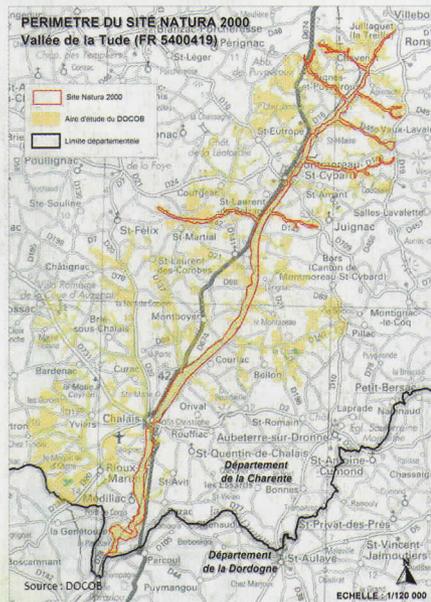


## Edito

La Chambre d'Agriculture est un des acteurs incontournable du territoire rural. Elle œuvre depuis plusieurs années dans le développement d'une agriculture durable. Pour cela, elle oriente ses actions vers les problématiques territoriales telles que la préservation de la biodiversité et développe également ses actions avec les collectivités.

Conscients des enjeux présents sur le site NATURA 2000 de la Vallée de la TUDE, nous avons souhaité mettre en place une animation de proximité avec les agriculteurs, les collectivités, les associations, les syndicats, les particuliers et les administrations. Créer une dynamique favorable à la préservation des espèces et des habitats tout en maintenant les activités économiques du territoire, est le défi que nous avons souhaité relever sur ce site.

**Christian BOURDIER**  
Elu de la Chambre d'Agriculture  
de la Charente



## Auprès de chez vous

### Un territoire d'une grande richesse

La vallée de la Tude, formant un ensemble de cours d'eau de plus de 140 km de linéaires, offre une importante diversité tant du point de vue des habitats que des espèces animales et végétales. Le territoire vallonné du sud Charente, permet de passer des paysages de côtes calcaires aux fonds de vallées humides. Les cours d'eau se présentent comme des rivières à faibles débits, sujets à des étiages sévères en période estivale, mais aussi à des crues hivernales et printanières importantes.

Tous ces éléments du paysage, alliés à une activité agricole diversifiée (élevage, céréaliculture et polyculture élevage) offrent une importante biodiversité au sein de cette vallée. En effet, la vallée de la Tude abrite 9 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires, 18 habitats d'espèces d'intérêt communautaire et 40 espèces animales d'intérêt communautaire dont 13 justifient la désignation du site en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

#### Forêts de Frênes et d'Aulnes

A proximité des cours d'eau soumis à des crues régulières, les forêts de Frênes et d'Aulnes sont des boisements reconnus d'intérêt prioritaire. Cet habitat dominé par l'Aulne glutineux associé au Frêne commun lui confère une forte valeur patrimoniale. En bord de cours d'eau et à proximité d'une prairie humide, ces boisements sont de véritables refuges pour notamment les espèces protégées. Malheureusement sa présence est rare sur le site (5 Ha en surface et 12 Km en linéaire) et plusieurs menaces pèsent sur cet habitat (maladie, déforestation...).

Les forêts de Frênes et d'Aulnes peuvent aussi être associées à des Mégaphorbiaies (habitat d'intérêt communautaire constitué d'une végétation herbacée haute type friche humide).



© N.Chaslard

# Une espèce rare en France :

## Le Vison d'Europe

La Vallée de la Tude est l'un des rares sites en France où le Vison d'Europe est encore présent. Ces observations ont été faites dans le cadre du plan national de restauration de l'espèce, mais aussi, récemment, lors de captures accidentelles par piégeage. Ce petit mammifère, un des plus vulnérable d'Europe, est classé d'intérêt prioritaire.

### Des plans de sauvegarde

Le premier plan national de restauration de l'espèce s'est déroulé de 1999 à 2004 et prévoit toutes les actions favorables à sa protection. Le 2ème plan national de restauration arrive aussi à terme, et a pour objectifs la réimplantation du Vison d'Europe en milieu naturel, la lutte contre les espèces classées nuisibles dont notamment le Vison d'Amérique et l'équipement des infrastructures pour réduire les risques de collision.

Le Vison d'Europe est une des espèces emblématiques de la Vallée de la Tude. Recréer des habitats favorables à sa survie, aménager les infrastructures routières sont les actions prioritaires à mettre en place, validées par le Comité de Pilotage.

### Une espèce strictement inféodé aux zones humides

Le Vison d'Europe présente une morphologie caractéristique : corps allongé, cou peu différencié, pattes et museau court. Mais, on peut facilement le confondre avec le Vison d'Amérique (non protégée, en prolifération) ou même le putois. On qualifie le Vison d'Europe d'espèce semi-aquatique car il passe la plupart de



son temps à proximité de l'eau sur la terre ferme, mais la présence d'eau lui est indispensable.

On le rencontre à proximité des rivières le long desquelles il fréquente les zones humides telles que les boisements alluviaux, les prairies humides, les mégaphorbiaies et les marais. Ses lieux de vies sont caractérisés par des milieux herbacés très denses et touffus.

De fortes menaces pèsent sur l'espèce telle que les destructions accidentelles par collisions et les maladies. Mais, la concurrence directe avec le Vison d'Amérique est la principale. Celui-ci est beaucoup moins exigeant en terme d'habitat, ce qui lui permet de coloniser plus rapidement les milieux.

## Calendrier du projet

Octobre 2010

Validation et approbation du document d'objectifs (DOCOB) 2010

Mise en place du programme MAET

19 mars 2012

Comité de Pilotage (COPIL) de lancement de l'animation du site

Juillet 2012

Collaboration avec le SIAH du Sud Charente

Fin août

Formation et sensibilisation des agriculteurs et journée terrain

26 Septembre 2012

Réunions / rencontres avec les collectivités du site

Dernier semestre 2012

Rencontre avec le Conseil Général de la Charente, les associations, administrations, fédérations etc.



Vison d'Europe. ©René RASSOUX



## Gaël PANNETIER, un acteur incontournable pour la Vallée de la Tude

Le bassin de la Tude est géré par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) du Sud Charente, dont Gaël est le technicien de rivière. C'est seulement en 2010, que le syndicat s'agrandit pour recevoir la gestion hydraulique de la Dronne, rivière dans laquelle la Tude se jette.

La constitution du SIAH de la Tude remonte au 19 janvier 1968, où la préoccupation de l'époque était d'assainir la vallée à cause des très nombreuses inondations. C'est en 2000, suite à la tempête, que le premier technicien de rivière est embauché, afin de rétablir la continuité en eau de la rivière et d'avoir une gestion cohérente au niveau de l'aspect quantitatif et qualitatif de l'eau.

Les principales missions du syndicat sont l'entretien régulier des abords et du lit du cours d'eau mais aussi d'intervenir sur les dysfonctionnements hydrauliques, l'amélioration des qualités environnementales et la mise en valeur du patrimoine naturel.

### L'opération abreuvoir

Cette action est développée depuis 2010, et regroupe plus de 30 éleveurs, tous volontaires. Lancé par Gaël depuis 2 ans, c'est une action phare en Charente, la première dans le département qui a pour but de limiter la dégradation des berges et la qualité du cours d'eau ; mais aussi de limiter les risques de maladies et de mortalités par noyade des animaux d'élevage.

### Une forte volonté pour le partenariat

Le syndicat développe aussi un fort partenariat avec le chantier d'insertion Pass Sud Charente. Cela permet au SIAH d'allier accession à la vie professionnelle et sociale aux personnes et réalisation d'actions d'entretiens ou de restauration sur le cours d'eau. Enfin, le syndicat est connu pour être « site pilote » pour l'agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de nouveaux projets.

### Portrait



Après avoir obtenu un BTS Agricole option aquaculture/aménagement des espaces naturels, Gaël intègre le SIAH de la Tude en 2000, en tant qu'emploi jeune pour 5 ans. A la suite, il obtient son concours de technicien territorial afin d'officialiser son poste au syndicat.

Le poste de technicien de rivière a toujours été une envie de la part de Gaël « ma volonté, ma voix était de travailler dans la gestion des cours d'eau depuis toujours ». Malgré un début très difficile « j'ai commencé avec rien, pas d'ordinateur, pas de cartes... » et étant le premier technicien rivière du site, ses premiers travaux ont été la restauration de la continuité en eau de la rivière. De nos jours, Gaël participe à divers travaux, tant du point de vue de l'entretien que de l'aménagement du cours d'eau. Sa mission principale est la gestion administrative/financière et technique du syndicat.



Source : SIAH Sud Charente



# Qu'est ce que Natura 2000 ?

La France a fait le choix d'une démarche volontaire et contractuelle pour gérer les sites Natura 2000. Cette démarche est basée sur l'élaboration concertée d'un DOCOB, qui définit les objectifs de conservation et les actions à mettre en œuvre à l'échelle d'un site Natura 2000 pour assurer la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire justifiant sa désignation.

- Deux directives européennes « Habitats » de 1992 et « Oiseaux » de 2009, répertoriant les espèces et les habitats naturels à préserver

- Un réseau de sites naturels, abritant sur leur territoire une ou plusieurs espèces et/ou habitats protégés, listés dans les directives européennes
- L'objectif est de maintenir un bon état de conservation des milieux naturels et des espèces, devenus rares ou menacés à l'échelle européenne.
- Concilier la protection des espèces/habitats les plus fragiles avec les activités socio-économiques du territoire.

## Habitat ou espèces d'intérêt communautaire, c'est quoi ?

Les habitats naturels, soient en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle, soient présentant une aire de répartition réduite du fait de leur régression, soit présentant des caractéristiques remarquables.

Les espèces soient en danger d'extinction et/ou vulnérables, soient rares lorsqu'elles présentent des populations de petite taille, soient endémiques lorsqu'elles sont caractéristiques d'une zone géographique restreinte particulière et strictement localisées à cette zone.

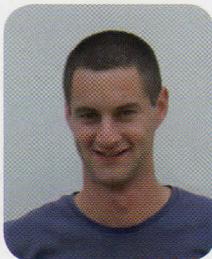
## La structure animatrice

Suite à un appel d'offre de la DREAL fin 2011, la chambre d'agriculture de la Charente a été retenue pour animer le DOCOB de la zone Natura 2000.

La Chambre d'agriculture est un établissement public dont les principaux rôles sont :

- rôle consulaire : elle représente la profession agricole et oriente le développement de l'agriculture sur les territoires.
- rôle d'intervention : elle accompagne individuellement ou collectivement les agriculteurs, les collectivités, les salariés dans différents domaines (gestion entreprise, technique de production, intégration des enjeux environnementaux...)

Fort de son expérience en développement agricole, la chambre d'agriculture réalisera une animation de proximité pour répondre aux attentes des acteurs et ainsi permettre de créer une dynamique de préservation du site.



A votre écoute : Nicolas CHASLARD  
Tél : 05 45 24 49 95  
nicolas.chaslard@charente.chambagri.fr

## Qu'est-ce qu'un Document d'Objectifs (DOCOB) ?

Issu d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion du site, le DOCOB contribue à l'enrichissement d'un projet de territoire pour la biodiversité, en tenant compte des aspects sociaux et économiques, dans une logique de développement durable.

Il dresse un état des lieux du patrimoine naturel, par un inventaire précis des espèces et habitats du site. Un diagnostic socio-économique comprenant l'inventaire des activités humaines de la zone est aussi réalisé afin d'analyser les effets sur les habitats et espèces. Ce diagnostic est croisé avec le diagnos-

tic écologique pour identifier les enjeux de conservation du site et déterminer des objectifs de gestion. Des mesures de gestion sous forme « d'actions » seront définies afin de répondre aux enjeux de préservation du site. La démarche contractuelle sera privilégiée.

Le DOCOB devient alors le document de référence pour la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires à la conservation du site, à l'évaluation de sa gestion, et à l'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces du site.

## La concertation, un élément essentiel de la démarche

Le comité de pilotage (COPIL) est l'organe qui suit les étapes de la mise en œuvre du DOCOB. Il se compose des collectivités locales, des services de l'état, des organismes socio-professionnels agricoles, forestiers et touristiques ainsi que les associations naturalistes, sportives et d'activités de pleine nature.

Au-delà de la mission de suivi de la démarche Natura 2000, le COPIL a surtout un rôle d'échanges et de débat entre les différents usagers de la nature afin de concilier les objectifs de conservation et le maintien des activités sur le territoire.

## Les partenaires

